**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 37 (1852)

**Rubrik:** II. Procès-verbaux des séances publiques

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# II.

## PROCÈS-VERBAUX

DES

## SÉANCES PUBLIQUES.

*Séance du 17 août 1852, à 10 heures du matin,*

au salon de M. de Lavallaz.

1. M. le président ouvre la séance par la lecture d'un discours consacré à l'essai d'une description physique du Valais, ensuite il déclare ouverte la 37$^{me}$ session de la Société helvétique des sciences naturelles.

2. M. le professeur Perty de Berne fait une dissertation sur l'Anthropologie dans ses rapports avec la Philosophie et l'étude de la nature. Passant en revue quelques-unes des nouvelles découvertes dans le domaine de la physiologie et de *la* chimie, nommément la théorie cellulaire, les courants électriques dans le système nerveux, les mouvements

intimes de la matière, etc., il examine les conséquences que quelques auteurs modernes ont déduites de ces découvertes pour déterminer *l'essence de l'homme* et *l'intuition de l'univers*. Il fait voir comment une idée mal conçue de la *matière* et de ses *propriétés* conduit nécessairement, soit à nier la *substantialité* de l'esprit en général, soit à *diviniser* la *subjectivité*, l'esprit de l'homme. M. Perty partage, à la vérité, la manière de voir des savants qui considèrent l'homme comme point de départ dans l'étude de la nature et de l'esprit ; mais il veut que ce ne soit pas seulement l'homme dans son état physique et doué d'intelligence, mais que ce soit aussi l'homme dans sa vie morale et religieuse qui serve de base à cette étude; il veut que même plusieurs phénomènes plus rares et moins évidents, tels que les pressentiments, les influences dites *magnétiques* et autres soient pris en considération, afin que l'*idée de l'homme* ne soit pas trop restreinte, mais qu'elle soit prise dans toute son extension. L'homme n'étant qu'une des *intelligences de l'univers*, et non pas l'*intelligence* même, non pas l'*absolu*, il convient que cette étude, de même qu'elle pénètre dans ses investigations jusqu'aux degrés infimes de la vie, devienne aussi *transcendante* et s'élève au de-là de l'homme.

L'orateur fait ensuite ressortir que la saine raison ne s'oppose point à l'admission d'un but qui ait présidé à l'organisation de l'univers, et que la loi de la nature peut parfaitement s'accorder avec la liberté d'un créateur. Il pense qu'une théorie satisfaisante de l'homme est également propre à ramener les partis de leurs exagérations qui jettent le trouble dans la société, et à menager, par la puissance de la vérité, la conciliation des esprits.

3. La commission chargée de l'examen des comptes de 1851 présente son rapport par l'organe de M. le colonel Lardy. Elle propose d'approuver ces comptes et de voter à M. Siegfried, caissier de la société, des remerciments pour le zèle, l'exactitude et la régularité parfaite qu'il a apportés dans cette partie de l'administration de la société.

Les remerciments sont votés à l'unanimité.

4. M. le président annonce que le Conseil d'Etat du Valais a fait don à la société d'une somme de 250 francs et d'une somme égale pour la réception de ses membres.

Une commission est nommée pour présenter au Conseil d'Etat l'expression de la reconnaissance de la société.

5. Le comité propose la ville de Porrentruy pour lieu de la prochaine réunion.

La proposition est acceptée et M. Thurmann est appelé à la présidence pour 1853.

*Séance levée.*

---

*Séance générale du jeudi 19 août.*

1. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

2. On passe, par scrutin de liste, à l'élection des candidats présentés par les diverses sociétés cantonales. Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

3. M. Mérian fait un rapport sur la publication des mémoires de la société et en particulier sur le 12$^{e}$

volume. Il fait un appel aux membres de la Société et aux sociétés cantonales, afin que leur empressement à se procurer ces mémoires diminue les difficultés financières qui retardent souvent la continuation de cette œuvre nationale.

Les fonds nécessaires à cette publication sont alloués.

4. M. le baron de Buch lit nne dissertation intéressante sur les collections scientifiques. Il en démontre l'importance lorsque, en les établissant, on vise surtout au but de faciliter l'étude de la nature par l'autopsie et la comparaison.

C'est en déviant de ce but que bien des fois les collections dégénèrent en cabinets de curiosités puériles; pour le prouver M. de Buch passe en revue un bon nombre de cabinets de l'Europe et en dépeint quelques-uns dans lesquels l'absurde le dispute au ridicule.

M. le chanoine Berchtold lit quelques passages tirés de la partie philosophique de la nouvelle édition qu'il prépare à sa *Métrologie de la nature*. Il ressort de ces passages que le système de mesure proposé met en évidence la belle harmonie qui règne dans la nature, les rapports frappants qui existent entre le temps et l'espace, les révolutions du soleil et celles des planètes, entre les oscillations du pendule et les divisions des grands cercles du globe, les dimensions de l'homme et celles de la terre, et enfin entre les données fournies par l'instinct et les résultats des recherches scientifiques.

En présence de cet ensemble harmonique dont toutes les parties sont si intimément liées et coordonnées entre elles, qu'il serait impossible d'y apporter des modifications sans détruire l'ensemble, M. Berchtold remonte à la cause première, à l'unique principe de

toutes choses, à l'esprit qui régit la nature; il s'élève contre les égarements des philosophes qui s'efforcent à oter à l'univers l'intelligence suprême qui le gouverne, et à l'homme l'esprit qui l'anime.

6. On donne lecture de la nécrologie de M. le Dr Kottmann, natif de Schongau, médecin à Soleure.

7. Les diverses sections rendent compte de leurs travaux par l'organe de leurs secrétaires. Le compte-rendu de la section de médecine est lu par M. le Dr Thurler de Fribourg ; celui de la section de géologie par M. le professeur Desor; celui de la section de physique et chimie par M. le prof. Brunner, fils; celui de la section de zoologie et botanique par M. le ministre David.

8. M. Ziegler-Pellis fait part à la société des perfectionnements qu'il a introduits dans la fabrication des objets en terre cuite; il montre, comme échantillon, le modèle de la medaille d'honneur qu'il a reçue à l'exposition de Londres.